

Offre Ref : 485058

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT - ESPACES VERTS

Date de publication : 19/03/2019

Date limite de candidature : 19/04/2019

Date prévue du recrutement : 01/05/2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Domaine du diplôme requis : Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Spécialité du diplôme requis : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Descriptif des missions du poste : Activités principales non-exhaustives :

- Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- Entretien et maintenance des espaces verts (taille, plantations, débroussaillage, élagage, abattage...), des espaces publics
- Fleurissement (arrosage, plantation, désherbage)
- Dénéigement (participation à l'astreinte hivernale)
- Participation en équipe aux diverses tâches des services techniques (manutention, préparation de manifestations, ...)
- Entretien, nettoyage régulier et maintenance des équipements.

Profil recherché : - Bonne connaissance des végétaux (fleurs annuelles, vivaces, graminées, arbustes et arbres en général)
- Maîtrise des tailles arbustives et de l'élagage
- Connaissance dans les domaines de la gestion différenciée et du zéro phyto
- Esprit d'équipe, sens de l'initiative et disponibilité seront particulièrement appréciés
- Autonomie, rigueur, disponibilité et sens du service public
- Posséder le permis B
- Les permis BE (permis remorque), C (Poids lourd) et un CACES (nacelle, grue auxiliaire) seraient un plus.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : GEISPOLSHHEIM

Service d'affectation : ESPACES VERTS

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Spécificités du poste :

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

- Rémunération statutaire - Régime indemnitaire et 13e mois - CNAS - Participation mutuelle - Chèques déjeuner

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.